

**4 Économie**

**Agriculture**

**Un Smig agricole pour susciter de nouvelles vocations**

**MSM**  
Libreville/Gabon

**AFIN** d'intéresser massivement les populations à se lancer dans les activités agricoles, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage chargé du programme Graine, Yves Fernand Manfoumbi, a décidé, le 9 octobre dernier, d'initier l'application d'un Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) dans le secteur agricole. Selon le membre du gouvernement, la mise en place du Smig dans ce secteur peu convoité par



Photo : MOUNIEMOU

**En instituant le Smig agricole, le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi, veut encourager ...**

les populations gabonaises permettra de susciter de nouvelles vocations. Surtout en

cette période de baisse drastique des ressources de l'Etat. « Même si le projet Graine



Photo : D.R

**...l'intérêt des Gabonais pour la terre.**

est encore loin de tenir ses promesses, en procédant à la mise en place de ce Smig, l'on espère motiver

de nouvelles volontés », a indiqué Yves Fernand Manfoumbi. Cette initiative du membre du gou-

vernement s'appuie sur le décret n° 855/PR/MTE du 9 novembre 2006 fixant le salaire minimum en République gabonaise. En fait, ce texte prévoit deux Smig distincts, celui relevant des salariés issus du régime général et ceux du régime agricole. En son article 2, ce décret stipule que « sur l'ensemble du territoire national, le salaire minimum interprofessionnel garanti est fixé à quatre-vingt mille francs (80 000 francs CFA) par mois pour le régime général et pour le régime agricole. »

**Cémac/Libre circulation des personnes et des biens**

**Sanctions en vue contre le Gabon et la Guinée-Équatoriale**

**W.N**  
Libreville/Gabon

**LA** Guinée-Équatoriale et le Gabon risquent des sanctions pour non-respect de la libre-circulation des personnes et des biens au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). C'est la décision prise par le Comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières de la Cémac (Préf-Cémac), réuni le 28 septembre dernier, à Douala, au Cameroun, rapporte l'agence Ecofin. A la lecture du communi-



Photo : C.O.

**La Guinée-Equatoriale abrite pourtant l'immeuble de la Cémac...**

qué final des travaux signé par Gilbert Ondongo, président du Comité, l'on note dans un premier temps, qu'il y a eu rappel de la décision

des chefs d'État de la Cémac prise lors de leur dernier sommet à Djibloho (Guinée-Équatoriale), en février 2017. A cette occasion, il avait été



Photo : C.O.

**... mais la libre circulation des personnes et des biens n'est toujours pas appliquée dans ce pays et au Gabon.**

décidé de rendre effective et de manière immédiate cette libre circulation des personnes et des biens. Sans nommément citer le duo (Gabon et Guinée-

Équatoriale) qui freine des quatre fers, le Comité de pilotage « a recommandé à la Commission de la Cémac de réfléchir sur la nature et les modalités

d'application des sanctions à infliger aux États membres ne se conformant pas à cette haute décision des chefs d'État. » Pour rappel, cela fait déjà plusieurs années que les autorités de la Cémac ont convenu de ce que les ressortissants des pays de la zone soient autorisés à circuler sans visa à l'intérieur du territoire communautaire. Ils doivent juste être munis soit de la carte d'identité biométrique, soit du passeport biométrique, soit du passeport Cémac biométrique homologué. Seuls le Cameroun, le Tchad, la Centrafrique et le Congo respectent cet accord.

**Institut Choiseul/Classement des leaders africains de demain**

**Un Gabonais dans le top 100**

**MSM**  
Libreville/Gabon

**L'INSTITUT** Choiseul vient de publier son cru 2017 des 100 leaders africains de demain. Un Gabonais figure dans ce palmarès continental. Il s'agit de l'administrateur directeur général de Gabon Oil Company, Arnaud Calixte Engandji Alandji, qui arrive à la 18e place. Âgé de 40 ans, cet ingénieur de production pétrolière a été formé à l'université de Leeds

(Royaume-Uni). Il a passé 16 ans au sein de Shell Gabon où il a notamment occupé le poste de superviseur des opérations des champs de Gamba, d'Ivinga et de Totou, et du terminal pétrolier de Gamba. Parallèlement, à partir de 2007, il a été le porte-parole de l'Organisation nationale des employés du pétrole, l'éruptif syndicat du secteur, jusqu'à ce qu'il soit appelé à rejoindre la présidence de la République, en février 2013, en tant que conseiller, puis conseiller spécial du chef de l'État. Pour établir ce palmarès,



Photo : D.R

**L'A-DG de la GOC, Arnaud Engandji.**

l'Institut Choiseul s'est basé sur cinq groupes de critères: l'image et la réputation, le parcours et les compétences, le pouvoir et la fonction, l'influence et les réseaux, le potentiel et le leadership. Pour être admissible, il faut posséder la nationalité de l'un des 54 États africains, et être âgé au plus de 40 ans au 1er janvier. Le travail d'enquête a été effectué sur douze mois, entre juillet 2016 et juillet 2017. Chacun des décideurs a été contacté et incité à transmettre des données sur son parcours et son organi-

sation. En outre, Choiseul s'est appuyé sur ses réseaux au sein de la diplomatie française et des cercles d'affaires africains pour affiner son analyse. Le trio de tête continental est composé de l'Égyptien Basil El-Baz, 20 ans, Président-directeur général de Carbon Holdings, du Nigérien Kabiru Rabiou, 37 ans, Président-directeur général de Bua Oil Mills Limited, et de la Sud-africaine Zukie Siyotula, 35 ans, Président-directeur général de Thebe Capital.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 13/10/2017				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
				1 EUR	655,957			
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 USD	572,635	CAC 40	13/10/2017	5 353,60
USD	1,1856	1USD =	553,270	1 CAD	467,274	DOW JONES	13/10/2017	22 842,88
CAD	1,4785	1CAD =	443,664	100 JPY	512,407			
JPY	133,1200	1JPY =	4,928	1 GBP	759,051			
GBP	0,9024	1GBP =	726,943	100 CHF	59 516,47			
CHF	1,1552	1CHF =	567,830	100 ZAR	4 260,80			
ZAR	16,0091	1ZAR =	40,974	1 MAD	61,18			
MAD	11,1489	1MAD =	58,836	1CNY	86,50			
CNY	7,8111	1CNY =	83,978	1KES	5,53			
KES	122,2600	1KES =	5,365					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**13 Octobre 2017: 56,12**

**CHANG E**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>